

Journée d'étude Technologies et éducation en Afrique
pour les 20 ans du Réseau africain de formation à distance (RESAFAD)

15 juin 2018



Bilan problématisé de RESAFAD

Georges-Louis Baron (hors vidéo)

Le programme comporte la mention : « Bilan problématisé de RESAFAD ». J'ai l'impression qu'il y a déjà eu de la problématique. Nous allons continuer dans cette orientation avec deux interventions. Je donne la parole à Salimata.

Salimata Sene Mbodji (UCAD Dakar) Repère vidéo Omin

Bonjour à tous. Je m'appelle Salimata Sene, épouse Mbodji. Je suis professeure de mathématiques de formation. Je suis doctorante à l'Institut des sciences de l'éducation de la faculté des sciences et technologies de l'éducation et de la formation de l'Université Cheik-Anta-Diop.

Je vais vous présenter une partie de mon travail de recherche qui porte sur le RESAFAD. La partie historique a déjà été bien défrichée. J'ai appris beaucoup de choses. Cela a été abordé avec la situation dans nos pays africains en général, l'intégration des TIC, la formation des enseignants, la problématique de l'utilisation des technologies dans nos enseignements et apprentissages.

La problématique de cette présentation d'aujourd'hui est l'analyse du dispositif RESAFAD, mais particulièrement au Sénégal, au Burkina et au Mali. Cette étude m'a été financée par l'association RESAFAD que je remercie. Dans notre travail, nous avons parlé de l'historique et des fonctions premières de RESAFAD dans nos pays, ainsi que des autres fonctions. Nous avons catégorisé les types de ressources matérielles, humaines, numériques, pédagogiques. Il s'agit d'une catégorisation des formations et des systèmes de ressources des enseignants. Il y a aussi les perspectives. RESAFAD n'est pas fini. RESAFAD a changé peut-être de nom, mais RESAFAD a opéré une mutation.

Comment les enseignants formés par le RESAFAD utilisent-ils les TICE dans leur enseignement (cas du Burkina, du Mali et, particulièrement, du Sénégal) ? Nous avons approfondi les choses dans le cas du Sénégal.

Le cadre théorique part des outils d'Engeström. Il s'agit de partir du travail en communauté. La formation à distance au Sénégal n'a pas seulement été un travail de formation individuelle, mais cela a aidé à faire un réseau de formateurs de formateur. Cela nous a aidés à mettre les expériences des uns et des autres autour d'une plateforme. Les enseignants, les inspecteurs et quelques cadres du ministère sont en réseau et travaillent ensemble sur beaucoup de choses qui concernent l'éducation, particulièrement les ressources pédagogiques. J'y reviendrai peut-être si j'ai le temps.

Les productions ont été adaptées. Tout à l'heure, nous parlions de CD et de ressources sur Internet. En l'occurrence, nous ne cherchons pas des ressources sur Internet, nous les adaptons. On se base sur les ressources existantes pour créer des ressources. Cela nous amènera à parler du travail documentaire du didactique (Gueudet et Trouche).

Nous avons fait une caractérisation aussi des ressources. L'analyse des ressources nous a permis de déterminer les ressources mères, les ressources filles, les ressources intermédiaires. Des chercheurs ont théorisé cette question.

Je parlerai des résultats, mais il y a une partie de méthodologie que j'ai coupée parce qu'il fallait m'arrêter à quatre diapositives. Nous avons interviewé des experts de l'éducation et des technologies, des coordonnateurs de RESAFAD et les fondateurs de l'association RESAFAD. Voici quelques extraits des entretiens. Une partie correspond à l'historique. Une autre partie concerne le déroulement et le fonctionnement de RESAFAD. J'ai parlé avec les coordonnateurs. J'ai eu la chance de rencontrer Issa Boro. Ce peut être une occasion de travailler avec lui. Nous avons travaillé avec Papa Youga Dieng. Nous avons interrogé des enseignants dans les six académies du Sénégal. Dans chaque académie, nous avons interrogé dix enseignants, que l'on appelle des « enseignants experts ». Ces enseignants ont vécu l'entrée des technologies dans l'école, dans les enseignements et les apprentissages, dans la pratique. Nous avons interrogé ces enseignants à l'occasion de cellules de coordination. On faisait des productions de ressources pédagogiques pour le ministère de l'Éducation.

J'ouvre une petite parenthèse. Le ministère de l'Éducation au Sénégal a créé un projet appelé « Ressources numériques pour tous ». Ce projet est financé sur fonds propres du ministère de l'Éducation. Le ministère de l'Éducation s'est appuyé sur des institutions ou, en tout cas, des organisations comme le RESAFAD pour faire les ressources numériques pour tous, inondant ainsi tous les lycées du Sénégal. En 2014, sur 308 lycées, 240 avaient déjà ces ressources, créées par le RESAFAD, la Direction de la radio-télévision scolaire (DRTS) et les coordonnateurs des centres de formation des enseignants. Le RESAFAD est donc vivant et se trouve au cœur des activités des enseignants.

Nous avons posé la question suivante aux enseignants : « Sous quelles formes s'est tenue votre formation à l'utilisation des TIC et de l'Internet ? » Ce sont en effet des enseignants qui sont formés. Ce sont des experts. Ils répondent avoir reçu une formation à distance, une formation en présentiel, une formation mixte (à distance et en présentiel). Les non-réponses correspondent aux enseignants qui ont appris sur le tas à force de travailler avec les autres. Ce sont les ressources. Ils ont appris et n'ont pas répondu. C'est ainsi que nous avons interprété ces résultats. Ceux qui ont été formés en présentiel sont les plus nombreux. Selon moi, il est quasiment impossible de se former seulement à distance. Ils ont donc quasiment tous bénéficié de la formation en présentiel ou mixte (en présentiel et à distance).

La question « À quel endroit avez-vous l'occasion de vous connecter ? » est très importante. 36 % répondent se connecter à la maison et 38 % à l'école. Mais la plupart des enseignants vont au centre RESAFAD pour préparer leurs cours, pour partager avec d'autres enseignants ou, en tout cas, pour faire des exercices sur des logiciels comme Geoplan ou Derive 5. C'est quelque chose que j'ai vécu. Nous avons trouvé ces logiciels au RESAFAD et on nous y a formés. Nous y allons souvent pour nous exercer.

Je veux préciser un point. Le RESAFAD au Sénégal est au cœur des activités TICE et des activités du ministère de l'Éducation. Le ministère de l'Éducation a rattaché le RESAFAD à la Direction de l'enseignement moyen et secondaire général où je suis chef du bureau TICE. Je travaille directement, et depuis toujours, avec Papa Youga et Moussa Diop. Nous travaillons ensemble. Tous les projets TICE dans les établissements scolaires au Sénégal, au moyen et au lycée, ont la main du RESAFAD, depuis les projets d'initiation que les enseignants ont eus à faire, c'est-à-dire au tout début, la formation initiale à l'utilisation des TICE, à la formation aux productions disciplinaires (mathématiques, français, histoire-géographie, etc.). Aujourd'hui, cela concerne des fonctions de gestion, ce à quoi IFADEM participe au Sénégal. Nous espérons que cela arrive aussi au moyen et au secondaire puisque cela ne concerne que l'élémentaire pour l'instant.

Pour conclure, nous avons fait l'analyse de la situation des TICE dans les pays ciblés. Étant donné la spécificité de notre étude, nous avons présenté trois pays seulement. Nous avons donc tenté de présenter le RESAFAD et ses interactions avec les structures de formation continue des enseignants et les concepteurs de ressources numériques pédagogiques. Nous avons analysé le système de ressources des enseignants formés par le RESAFAD.

En termes de perspectives, quelle est la contribution du RESAFAD dans le dispositif TICE en place ? Quelles sont les actions pour la pérenniser ?

Pour nous, le RESAFAD ne sera jamais mort. Le RESAFAD est là-bas parce que les acteurs et les produits du RESAFAD sont là-bas. On a ainsi déjà parlé ce matin de « examen.sn ». Il y a beaucoup d'autres choses. Que demander ensuite ? Je vous remercie de votre attention.

Didier Oillo (consultant) Repère vidéo 12min

Je suis retraité de l'Agence universitaire de la francophonie dans laquelle j'ai agi pendant environ 25 ans. J'ai été un des compagnons de route du RESAFAD. C'est pour cette raison que Jacques m'a demandé d'intervenir. À ce sujet, je remercie les organisateurs de m'avoir invité. Cela me permet de retrouver dans cette université un certain nombre de racines, dont celle d'une des premières universités en ligne française qui a été conçue ici par le professeur Bodin : l'université virtuelle médicale francophone.

Quand je dis que j'ai été compagnon de route de RESAFAD, je précise que je n'ai pas été un acteur impliqué dans la mise en œuvre de RESAFAD, mais simplement quelqu'un qui suivait le processus depuis son origine en participant à son conseil d'orientation et, également, en ayant de temps en temps des accointances fortes avec les différents acteurs de ce projet.

On parle d'une synthèse critique, mais je ne vais évidemment pas faire une synthèse critique. Je me situe dans la suite de ce qui a été présenté par Jean-Claude Balmes tout à l'heure et de l'exposé de Claude Lischou. Je prends comme point de départ le proverbe africain : pour savoir où on va, il faut savoir d'où on vient. Quand on doute du chemin à suivre, à un moment, dans des moments charnières, on regarde d'où on vient.

Mes propos sont purement subjectifs. Cela n'a ni valeur scientifique ni la valeur de quelqu'un d'impliqué historiquement dans le projet et qui en ferait éventuellement une narration ou un compte rendu. C'est ma vision, c'est ce que j'ai cru comprendre du RESAFAD quand on nous l'a présenté alors que nous étions tous impliqués dans de grands projets avec le ministère de la Coopération.

Le RESAFAD est né dans un contexte africain très particulier qui est celui des grandes crises des années 70. Ces crises sont multiformes. Ces crises ont mobilisé énormément toute la communauté internationale. Vous avez entendu parler du club du Sahel. On a eu droit à des colloques, des séminaires, des symposiums sur cette crise. On a créé des associations. Mais le problème fondamental était de savoir comment faire confiance à des institutions qui, pour la plupart, avaient moins de dix ans. À partir des décolonisations, les institutions qui avaient, en gros, une décennie, avaient encore du mal à trouver leur maturité, notamment dans deux grands domaines fixés par les organisations internationales au début et à la fin des années 80 : d'une part, l'information, la communication ; d'autre part, l'éducation, la formation.

Concernant l'information, pour ceux qui ont abordé un peu les sciences de l'information, il y a eu un grand moment, le NOMIC, à la fin des années 70, à la suite du rapport McBride. Il s'agissait de la création d'un nouvel ordre mondial sur l'information et la communication en espérant rééquilibrer les flux d'information entre le Nord et le Sud. Quand on parlait du Sud, il s'agissait notamment de l'Afrique. L'UNESCO a fait de grandes conférences. De nombreux textes ont été publiés. La réussite du NOMIC était d'avoir été un socle à de nombreuses réflexions. Cela n'a pas abouti à la création de ce nouvel ordre mondial pour le rééquilibrage des flux d'information. Ces flux ne concernaient pas seulement de l'information stratégique, scientifique, technique ou économique, mais aussi globalement de l'information télévisuelle, écrite, parlée. D'ailleurs, pour ceux qui ont quelques notions de Marcel Merle, il disait que l'évolution de l'histoire est scandée par une série d'innovations technologiques, ce qui aboutit à deux grands mouvements contradictoires : la tendance à l'uniformisation de la condition humaine et la discrimination croissante entre ce qu'il appelle les bénéficiaires et les laissés pour compte du progrès.

Le NOMIC consistait à faire en sorte qu'il y ait moins de laissés pour compte du progrès et qu'il y ait des bénéficiaires dans les deux sens. Il y a eu des articles dans *Le Monde diplomatique* d'Ignacio Ramonet, dont vous vous souvenez certainement, qui vénérât les technologies comme moyens de rééquilibrer et de faire en sorte que ces deux ensembles ne tendent pas vers le chaos. Le sociologue Manuel Castells avait, lui, fait l'apologie de la technologie comme étant la solution salvatrice pour le développement social et humain du tiers monde.

Concernant l'information, même si le NOMIC est un échec, la France a beaucoup insisté et a beaucoup financé de projets. Vous verrez pourquoi j'en parle. À la fin des années 80, au ministère de la Coopération, qu'a intégré Jean-Claude Balmes, il avait un homologue qui s'appelait Jean-Claude Quirin. Celui-ci n'a pas pris l'éducation comme champ d'intervention, mais l'information et la communication. À travers différents opérateurs, il a mis en place un dispositif qui faisait que non seulement l'Afrique pouvait avoir accès à de l'information internationale et mondiale, en sciences, en technique, en économie, mais également pouvait la produire. Cela se passe à la fin des années 80.

Les grandes organisations françaises à vocation internationale (ORSTOM, CIRAD, IBISCUS) ont chacune mis en place leur dispositif avec des financements de la France. Pour l'ORSTOM, c'est le projet RIO (Réseau intertropical d'ordinateurs), précurseur de l'Internet en 1990, qui permettait à tous les chercheurs africains connectés à RIO d'avoir au moins une messagerie pour échanger avec le reste du monde. Le CIRAD a créé une des premières bases de données bibliographiques agricoles sur CD-Rom (base Sésame). L'AUF, ancêtre de l'AUF, a mis en place son système d'information et de diffusion (SIFED) à travers la mise en place de centres et de lieux de production de l'information. Enfin, IBISCUS est une base d'informations sur le développement.

En réponse à cette première problématique qui a agité une grande partie du monde, la France et la francophonie ont apporté une réponse organisée à partir de différents opérateurs — ce qu'elle avait sous la main.

La seconde priorité qui nous intéresse aussi concernait la formation, au sens large, c'est-à-dire les trois ordres de l'éducation (primaire, secondaire et tertiaire). Cette seconde priorité est arrivée un peu plus tard, du début à la fin des années 90. On constatait que c'était le domaine le plus touché par les dysfonctionnements dus à la crise. On doute de la qualité et de la pertinence de la formation, on doute de son utilité sur le marché du travail. Et on constate que la formation de base, bien qu'étant une partie de la problématique générale de la formation, ne peut se désintéresser, dans ce contexte de crise, du débat contemporain sur l'implication de l'éducation dans la société et, surtout, sur l'implication de l'éducation dans le développement.

À fin des années 80 et au début des années 90, sous l'impulsion d'un sommet de la francophonie qui a eu lieu à Québec, la France — qui fait parfois passer un certain nombre d'idées à travers les sommets de la francophonie pour les rendre multilatéraux et éviter un marquage trop bilatéral, c'est-à-dire ce que l'on appelle le « bimulti » — a poussé à la création du CIFAD. Certains d'entre vous connaissent peut-être le CIFAD, d'autres pas du tout. Le CIFAD était le Consortium international francophone de formation à distance, c'est-à-dire un réseau important destiné à piloter les grands opérateurs de la formation à distance des pays de la francophonie à l'époque. Il y en avait une cinquantaine. Il y a des opérateurs et des établissements comme le CNED, bien sûr, la TÉLUQ, etc. En arrière-plan, ainsi que cela a été cité deux ou trois fois ici, nous avions en tête les conférences internationales menées par l'UNESCO dont celles de 90 en Thaïlande (conférence de Jomtien que tout le monde connaît). Il s'agissait d'apporter ainsi un effort très significatif à l'éducation de base (primaire et alphabétisation).

Le CIFAD s'est donc concentré prioritairement sur ces domaines, à la fois sur la mise en place d'une formation de qualité par la formation des formateurs et, puisqu'il avait une forte connotation francophone, sur le renforcement de la langue française comme langue de communication dans la formation des enseignants et des formateurs au sens large.

C'est dans ce cadre que Jean Valérien et d'autres (Étienne Brunswic, Martial Vivet, Geneviève Jacquinet) ont été des acteurs très importants du CIFAD. À un moment, ils avaient leur propre route à tracer, leurs propres projets. Il y a eu concomitance entre les orientations stratégiques que définissait le CIFAD pour l'ensemble du consortium et le fait que le RESAFAD puisse devenir quelque chose qui se crée sur une base historique contextualisée et une base crédible.

On vous a présenté le RESAFAD. Il avait une originalité. Il s'agissait d'abord d'un projet et non pas d'une institution. Ce n'est pas une institution qui porte un projet, comme le faisaient l'AUF, l'ORSTOM, maintenant IRD. C'était un projet. Nous devons saluer Jean-Claude Balmes d'avoir eu cette culture du projet et d'avoir fait confiance aux promoteurs de ce projet. Ce n'était pas évident. Il s'agissait d'individus qui ne se référaient à aucune institution, à aucune garantie. Mais ils ont mis en place ce projet, le RESAFAD, en s'appuyant sur un réseau de cellules de production de contenu.

Pour ceux qui vont vu, comme moi, les premiers documents produits par les cellules du RESAFAD pour la formation des directeurs d'école, on constatait une forte pertinence dans ces contenus. C'était vraiment très pertinent. Il s'agissait de cours basés sur des études de cas. Il y avait des films en situation, des CD-Rom interactifs. On ne parlait pas tellement du réseau parce que les pays étaient fortement carencés. C'est la grande pertinence de ces contenus qui ont amené un certain nombre de partenaires à essayer d'appuyer le RESAFAD au maximum. Ces contenus étaient multiformes, pluri-médias, plurimodaux.

Pour une fois, il y avait une grande originalité qui consistait à produire de la formation contextualisée et non pas à reprendre, comme le préconisait la Banque mondiale, des contenus produits au Nord et qui étaient donc considérés comme des produits d'excellence. C'est ainsi que l'université virtuelle africaine s'est créée, à partir de « contenus d'excellence » de l'Université Cornell entre autres. On considère *a priori* que ces contenus sont d'excellence puisqu'ils sont produits au Nord en oubliant totalement le contexte. En l'occurrence, il s'agit donc de contenus contextualisés et produits localement. Il y a donc une grande originalité. On s'aperçoit alors qu'une étape a été franchie par rapport aux expériences précédentes. Concernant l'expérience de Bouaké, on ne sait pas trop ce que sont devenus les enfants de Bouaké, mais on sait que c'est ce qu'il fallait comme ingénierie pour produire une heure de cours.

Je reste très attaché à ce qui a été produit. Le dispositif était relativement classique. Il s'agissait d'un dispositif de coopération traditionnelle, mais les contenus permettaient de percevoir le franchissement réel d'une étape dans un processus optimal. Le développement de ces contenus était inscrit dans un processus très optimisé.

Parallèlement, l'AUPELF, devenue AUF, a créé son université par satellite (UNISAT) dans un premier temps, en collaboration avec TV5. Il s'agissait de cours diffusés par la télévision. La CCT, devenue AIF puis OIF ensuite (Organisation internationale de la francophonie), avait mis en place Radio rurale scolaire, puis VIFAX, une analyse critique des journaux télévisés à travers des fax. Le système était un peu rudimentaire. Mais cela restait des tentatives de mettre en place des dispositifs de formation à distance.

À partir de là, étant donné qu'il y avait un certain nombre de projets qui foisonnaient, la question qui se posait consistait à définir une stratégie pour l'avenir, au moins pour la décennie suivante. Il s'agissait de définir une stratégie dans des domaines essentiels. Quels nouveaux rapports au travail, à la mobilité ? On parle de formation à distance. *Quid* de la mobilité des enseignants, des chercheurs ? Quels sont les nouveaux rapports au territoire, à son aménagement, à la communication, aux loisirs, aux droits de chacun à pouvoir apprendre, à l'égalité des chances, au développement durable, etc. ? C'était un vrai questionnement qui se posait pour la décennie qui suivait.

Il y a eu des réponses à ce questionnement, mais très éparpillées. Le consortium international a explosé peut-être par manque de volonté politique ou de moyens. Les pays les plus riches se sont focalisés sur la production de contenus. On les produit en France, aux États-Unis en Suisse, à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, à l'Université de Genève, en Italie où Nettuno produisait des contenus en français, à Barcelone à l'Université de Catalogne en français également. Alors que l'on avait appris qu'il fallait que ces contenus aient une dimension endogène, on continuait à produire des contenus dans ces grands pays. Ces contenus ne servent strictement à rien. Censés améliorer l'éducation des bénéficiaires, ils les éloignent en fait de plus en plus d'une autonomie éducative et d'une éducation endogène.

J'ignore si le RESAFAD n'a pas pu ou pas su saisir les opportunités du moment. Mais il s'est arrêté, sauf au Sénégal. Les États n'ont pas pris le relais. L'objectif était toujours un transfert. Il s'agissait que les États prennent le relais et mettent en place un dispositif beaucoup plus large, quasiment massifié, sur le territoire où se trouvait la cellule de production RESAFAD — je ne sais pas si c'était bien son nom.

Mais un certain nombre de choses sont restées vivantes, en particulier les trajectoires qui ont été créées. Je ne vois pas beaucoup de différences pour évaluer des projets d'éducation dans certains pays d'Afrique avec ce qui a été fait il y a 20 ans. Les méthodologies ont peut-être évolué. Certes, les outils numériques ont évolué. Mais, en gros, il n'y a pas beaucoup de différences. Il s'agit toujours de la même logique. On produit des contenus, on les contextualise, on fait en sorte que ces contenus soient appropriés par les cohortes de bénéficiaires. Je trouve dommage que le RESAFAD n'ait pas pu capitaliser toutes ces ressources pour permettre à tous ces projets nouveaux de gagner du temps.

Pour terminer, comme tout le monde ici, j'ai une pensée émue pour Jean Valérien, Geneviève Jacquinet, Étienne Brunswic, bien sûr, sans oublier Martial Vivet qui a joué un rôle non négligeable dans la création du DU. Je vous remercie.



Discussion

Emmanuelle Voulgre (Université Paris-Descartes) Repère vidéo 33min05

Nous allons prendre rapidement une ou deux questions.

Béatrice Savarieau (Université de Rouen) Repère vidéo 33min24

Ma question s'adresse à Mme Séné Mbodji. Elle concerne le lieu de la connexion que vous avez montré en soulignant qu'il y avait encore beaucoup de connexions au niveau des centres RESAFAD. Cela me fait tout de suite penser au fait que l'on peut se poser des questions sur la nécessité de la collaboration entre les enseignants. S'ils vont au centre, ce n'est pas forcément pour tester, mais pour rencontrer sans doute d'autres enseignants. C'est ce que j'appelle les apprentissages incidents liés à la formation à distance. Quand on a testé le bonheur de travailler ensemble, même quand c'est terminé, on a envie de se retrouver encore. Ces centres sont donc très intéressants et très importants pour garder cette dynamique de groupe, d'échange et pour se retrouver.

Salimata Séné Mbodji (UCAD Dakar) Repère vidéo 34min17

Je pense que c'est davantage une contribution qu'une question. Je confirme. En effet, le centre permet aux enseignants de se retrouver et de partager les difficultés qu'ils rencontrent aussi avec les technologies. On les appelle les experts. Il y a quelque chose qui est dommage et dont je n'ai pas parlé. La limite aujourd'hui, c'est que, parmi ceux qui ont vécu réellement RESAFAD, il y a beaucoup de retraités. Ceux qui restent aujourd'hui sont des formateurs. Ils sont dans les CFPE (centres de formation des enseignants). Ils sont au ministère de l'Éducation, comme moi. J'ai été formée au RESAFAD, mais je suis au ministère de l'Éducation depuis 2006. D'autres sont à l'université virtuelle. Ce sont des pionniers qui, aujourd'hui, servent le système. Même s'ils ne sont plus nombreux, ils sont partout dans le pays. Ils apportent beaucoup à l'évolution des technologies. Chez nous, il y a une évolution. Les enseignants sont en train de les utiliser en classe. Nous avons travaillé à la production de ressources numériques et à l'élaboration de fiches pour les enseignants. On les appelle des fiches techno-pédagogiques, des fiches pédagogiques. La fiche techno-pédagogique permet à l'enseignant de dire à quel moment il utilise les ressources, quel type de ressources il utilise, etc. Nous partageons tout cela avec les collègues. Cela confirme ce que vous avez dit. Je vous remercie.

Intervenant Repère vidéo 36min18

Vous avez parlé des centres pédagogiques des enseignants. Pouvez-vous dire un mot sur l'usage des ressources numériques dans ces actions de formation ? Prépare-t-on aujourd'hui les enseignants à la maîtrise de ces ressources ?

Salimata Séné Mbodji (UCAD Dakar) Repère vidéo 36min36

Les centres régionaux de formation sont les lieux de formation initiale des instituteurs. Dans la formation initiale, c'est l'utilisation à l'outil qui est enseigné. Comment l'enseignant peut profiter de l'outil pour faire son travail ? C'est seulement l'initiation pour la plupart. Mais, en termes de formation continue, nous avons là-bas les CPI. Il s'agit des coordonnateurs itinérants des cellules pédagogiques. Mais ces coordonnateurs travaillent en formation continue avec les cellules pédagogiques qui sont dans les établissements scolaires. Ces formateurs tentent de produire des leçons avec les technologies. Particulièrement en mathématiques,

SVT et sciences physiques, nous avons des projets financés par la Banque mondiale. Il s'agit de produire des ressources numériques pédagogiques pour ces trois disciplines. J'étais la coordinatrice de ces activités. Mais nous faisons ces activités à travers les centres régionaux de formation du Sénégal. Au niveau des six académies, nous avons réalisé trois missions. Pour les missions de préparation, on a convoqué un IGF, un inspecteur général de la discipline, deux inspecteurs de spécialité, les coordonnateurs de cellule pédagogique, deux ou trois « enseignants chevronnés » des cellules pour travailler sur la façon d'utiliser les ressources numériques et Internet dans nos apprentissages.

Un problème technique n'a pas permis la capture du son de la fin de l'intervention Mme Salimata Séné Mbodji puis de celle de M. Dominique Chantrel et du début de celle de M. Jacques Béziat, nous nous en sommes excusons sincèrement [...]



Session 2 : initiatives innovantes

Frantice, une revue francophone sur les TICE

Jacques Béziat (Université de Caen) Repère vidéo 38min48

[...] mobilisable sur la recherche en direction des TICE.

Concernant les limitations dans l'écriture des articles, cela a parfois à voir avec les niveaux de langue ou le niveau académique de l'écriture. Par exemple, des articles scientifiques peuvent être proposés pour faire comme si c'était scientifique en termes de forme, mais avec des problèmes de fond. Il peut y avoir des effets de divorce entre les cadres théoriques et la construction de l'appareil méthodologique ou de l'analyse des données. Toutes les configurations possibles existent.

J'ai déjà dit que c'était parfois trop empirique. Dans le cas de textes un peu trop empiriques, plus dans le récit que dans la présentation scientifique, si le texte est intéressant, nous l'accompagnons dans la publication et nous le plaçons dans une rubrique intermédiaire, RIO (ressources instrument ouverture). Il s'agit d'une rubrique de positions, de points de vue, de discussions davantage que de présentations scientifiques.

Dans les limites, dans ce jeu de ressemblance des articles scientifiques que l'on voit passer dans les grandes revues, il peut y avoir parfois de trop fortes références aux modèles du Nord. Ce sont presque des bibliographies mimétiques. Il s'agit de reproduction à l'emporte-pièce de bibliographies avec, là encore, des effets de divorce entre la bibliographie et le travail réel effectué.

Il y a aussi des phénomènes d'instrumentalisation de la revue. Cela peut donner des formes d'autoplagiat. Certains articles qui nous arrivent sont des copies conformes, au moins dans la forme, d'articles déjà publiés dans *Frantice*. Il s'agit d'auteurs qui cherchent à ressembler à ce que l'on publie dans *Frantice*. Cela nous oblige à une relecture parfois assez vigilante pour vérifier que nous ne sommes pas en train de double-publier, avec un autre nom du pays et quelques mots modifiés, un article qui existe déjà.

Je passe aux perspectives. Dans un champ faiblement structuré, à quoi sert la revue ? À susciter et à maintenir l'intérêt d'un autorat actif dans et sur les espaces francophones pour ce qui est des TICE. Sans espace de revue qui permette à la jeune recherche sur les TICE de se faire valoir pour ce qu'elle est, on risque de perdre potentiellement de jeunes chercheurs qui vont se détourner des TICE pour faire quelque chose de mieux capitalisable dans les contextes académiques du Sud.

Les articles de la revue sont cités dans des articles en dehors de *Frantice*. Modestement, j'espère que la revue participe à la construction d'un corpus de références endogène aux réalités du Sud.

Bien sûr, il s'agit aussi de partager des savoirs et de la structuration.

Il y a une réflexion que nous avons parfois avec les relectures de textes et les expertises d'articles. Cela fait partie de la philosophie de la revue d'avoir des articles avec des approches méthodologiques que j'ai qualifiées de diversifiées, articles pas forcément structurés dans les attentes académiques telles qu'elles peuvent exister. Mais, si le travail est honnête, s'il raconte quelque chose des réalités du Sud et s'il répond à un certain intérêt, à une certaine curiosité scientifique ou académique, il s'agit bien d'encourager et de publier ce type de travail.

Il peut exister potentiellement une recherche sur les TICE au Sud. En fait, je crois qu'il est nécessaire de maintenir un processus volontaire de soutien à la publication et à la diffusion de la recherche du Sud, en direction du Sud et du Nord. Il s'agit de faire en sorte que nous puissions aller chercher dans les corpus du Sud des références qui nous semblent intéressantes pour analyser nos propres situations.

Il s'agit de développer une politique de soutien méthodologique. Sans doute faut-il encore réfléchir à aider à l'écriture scientifique sur ces questions.

En fait, dans les prochains mois, la revue va devoir relever un nouveau défi. En effet, l'AUF change complètement sa politique de soutien aux différentes actions. La revue *Frantice* n'échappe pas à cette règle. Je suis en train de prospecter depuis quelques mois pour trouver de nouvelles possibilités de soutien à la fois logistique et financier à la revue.

Je vous remercie.

Christian Depover (Université de Mons) Repère vidéo 43min45

Merci, Jacques, pour ce bilan plus que positif de la revue *Frantice*. Tu as d'autant plus de mérite que cette revue a rencontré un certain nombre de difficultés à être lancée au départ. Tu as vraiment trouvé un positionnement intéressant entre plusieurs offres qui existaient déjà. Tu as créé quelque chose d'original et de porteur. Je vous propose d'écouter quelques questions.



Discussion

Jacques Wallet (Université de Rouen) Repère vidéo 44min36

J'ai une question pour Dominique Chantrel. Tu es très modeste. Ton exposé n'a pas mis en valeur ta grande expertise. Tu travailles dans une agence de l'ONU. On va oublier cela un moment pour la réponse que je sollicite. Quel est la plus mauvaise pratique ou le plus gros échec que tu as rencontré depuis dix ans dans tes fonctions ? Si j'étais anglo-saxon, je te demanderais quelles sont les meilleures pratiques et les bonnes pratiques que tu as mises en valeur. Mais je crois qu'il est très intéressant, pour nous qui sommes dans le monde de l'éducation, d'écouter quelqu'un qui est dans le monde de l'économie en général. Les difficultés que tu aurais rencontrées sont-elles les mêmes que celles que nous avons rencontrées ? Si la question est trop difficile ou trop confidentielle, nous pouvons passer à table...

Dominique Chantrel (CNUCED) Repère vidéo 45min35

Merci, Jacques. J'ai toujours essayé de mettre en place des formations mixtes (formation à distance et face à face) la plupart du temps. Je me promène encore beaucoup avec des clés USB. En effet, l'Internet ne fonctionne pas encore dans beaucoup d'endroits. Je viens de finir un cycle de formation avec les juges de toute l'île de Madagascar. Les juges qui se trouvent au Sud de Madagascar n'ont même pas d'ordinateurs. Le souci est donc de former ces gens à régler des problèmes liés à l'Internet alors qu'eux-mêmes n'ont jamais touché Internet. Il faut donc trouver des solutions techniques pour les faire utiliser Internet sans avoir à les déplacer. Une des solutions consiste à trouver des cybercafés. Même perdus en brousse, on arrive à trouver des cybercafés. Et il faut quelqu'un dans ce cybercafé pour les aider. C'est ce que j'essaie de faire.

Ta question porte sur les cas qui ne fonctionnent pas. Proches de Madagascar, il y a les Comores où j'ai eu à mettre en place une formation liée aux questions de l'OMC. Il y avait des questions à négocier à l'OMC dans un temps très court. Il fallait que, dans les capitales de l'océan Indien, les gens aient les notions de base pour donner les bonnes informations à leurs ambassades à Genève pour négocier. Aux Comores, personne ne connaissait la formation à distance. C'était inconnu pour eux. Aller sur un ordinateur pour apprendre était très compliqué pour eux. C'est le pays où j'ai eu le plus de mal à leur faire suivre le cours jusqu'à la fin parce que, techniquement, je n'ai pas réussi à trouver des gens capables de gérer correctement une salle informatique. Je suis passé à l'École des maîtres, censée être l'endroit le mieux équipé dans l'île, mais cela ne fonctionnait pas. Il n'y avait pas d'Internet. Les ordinateurs étaient très vieux. C'était très dur à faire fonctionner là-bas. Mais il me semble que c'est surtout un problème d'hommes.

Claude Lishou (UCAD Dakar) Repère vidéo 48min26

En complément à la question de Jacques Wallet sur la CNUCED, j'ai été embauché par la CNUCED pendant trois ans par Dominique. Le premier travail en 2000 consistait en une étude intitulée « Évaluation des capacités de formation à distance dans les pays les moins avancés ». Dans cette étude, une stratégie a été proposée en prenant les hypothèses les plus pessimistes. La stratégie qui a été proposée en termes de bonnes pratiques est que la CNUCED, agence onusienne, puisse se mettre en ancrage dans tous les campus numériques francophones. Aujourd'hui, la CNUCED utilise le CNF de Bamako, de Lomé, de Cotonou, de Dakar, du Gabon, partout où il y avait un dispositif, une connectivité et un accompagnement, notamment par des universitaires. Voilà comment, en termes de bonnes pratiques, les universités et les agences de terrain peuvent travailler ensemble. Cela a fait du bien aux deux parties. La CNUCED dédommageait en effet un peu les campus numériques pour le tutorat, etc. C'est une bonne pratique : utiliser des centres de ressources équipés. Il y en avait globalement partout où la CNUCED voulait se déployer.

Alain Jaillet (Université de Cergy Pontoise) Repère vidéo 50min39

J'ai une question pour Jacques Béziat. Selon toi, *Frantice* et le fait de publier des chercheurs du Sud sur les questions des TICE ont-ils pu contribuer à l'émergence d'une structuration de type laboratoire ou de recherche en commun dans le Sud ?

Jacques Béziat (Université de Caen) Repère vidéo 51min

Je n'en ai pas connaissance. Ce serait un effet heureux. Mais ce serait un peu présomptueux d'imaginer que la revue puisse infléchir cela. Est-ce la revue ou les partenaires de la revue qui devraient animer ? Faudrait-il un RESAFAD ou un RESATICE qui reprenne l'initiative d'organiser ce type de projet de regroupement d'auteurs ? Il en a été question à une époque. Nous avons mené ensuite nos combats successifs pour maintenir nos actions. Mais ce serait sans doute le travail d'un partenaire que de mettre matériellement cela en visibilité. C'était ce que faisaient les journées RESATICE. On faisait venir les chercheurs. C'était l'occasion de se voir et de se parler. La synergie pour constituer des équipes est alors possible. Mais la revue, à elle seule, est sans doute très impuissante pour créer une telle synergie. C'est une belle ambition.

En revanche, quand je vois des auteurs de *Frantice* qui sont cités dans des articles que j'ai expertisés pour d'autres revues, cela me fait plaisir. La revue a huit ans. C'est beaucoup et c'est peu par rapport à d'autres revues qui ont une histoire peut-être plus ancienne. Il y a aussi des plateformes de combat plus importantes. Au moins dans sa version actuelle, *Frantice* reste encore assez artisanale. Dans mon évolution personnelle, en quittant Limoges pour l'Université de Caen, il s'agit de relever un défi. À Caen, il y a un plateau scientifique et académique plus important pour soutenir la thématique des TICE dans l'éducation et la formation. Je vais évidemment m'appuyer dessus, par exemple. Cela fait partie de cette remise en partenariat de la revue. À partir de Caen, il s'agira de travailler à d'autres partenariats, donc de travailler à échelle plus grande. Tu me proposes une belle ambition. Je ne peux la comprendre et la voir que dans un contexte de remise en partenariats dans de nouvelles structures.

Christian Depover (Université de Mons) (hors vidéo)

Nous allons clore ici le débat.